



**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction du cabinet

**BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'ÉTAT
ET DE LA COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE**

Chaumont, le 03 mai 2024

La Préfète de la Haute-Marne

à

Mesdames et Messieurs les Maires
du département

Pour information

à Messieurs les Sous-Préfets d'arrondissement

Objet : Pavoisement des édifices publics

Je vous demande de faire pavoiser les édifices publics, aux couleurs nationales, les jours suivants :

- **mercredi 8 mai 2024** : 79^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.
- **jeudi 9 mai 2024** : Journée de l'Europe, anniversaire de la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950.
Pour cette journée, les édifices publics devront en outre porter les couleurs de l'Union européenne.
- **vendredi 10 mai 2024** : Commémoration en France métropolitaine de l'abolition de l'esclavage.
- **dimanche 12 mai 2024** : Fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme.

Vous veillerez à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à ces emblèmes.

Vous trouverez, ci-joint, le message de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALLES, secrétaire d'État aux Anciens combattants et à la Mémoire qu'il vous appartiendra de lire, le 8 mai, lors de la cérémonie que vous organiserez dans votre commune.

Enfin, je vous informe que le site Chemins de mémoire proposera une page dédiée à cette commémoration, contenant des informations historiques et mémorielles permettant d'en comprendre le sens que je vous remercie de porter à la connaissance du plus grand nombre :

<https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/journee-nationale-du-8-mai-1945>

Pour la Préfète et par délégation,
Le Secrétaire Général de la Préfecture,



Guillaume THIRARD